



Mamoudzou, le 25 Mars 2018

REACTION FACE A LA TRAHISON DES ELUS

Nous avons pris bonne note de votre communiqué en date du 23 mars. Il serait peut être judicieux que vous présentiez plus amplement ce nouveau comité ainsi que sa composition.

En tout cas, permettez-nous de douter de votre affirmation quand vous dites reconnaître la légitimité de nos revendications. En effet, nous gardons toujours un amer souvenir de votre retournement de veste du 17 mars dernier ; vous vous étiez engagés à demander auprès du Préfet le report des élections législatives partielles ... mais le travail fut fait en mode « dégradé ».

Par ailleurs, vous continuez à concéder que les engagements sur la sécurisation du territoire et sur la lutte contre l'immigration clandestine sont positifs alors qu'en si peu de temps les actions de l'Etat ont montré leur limite. Quelle réponse donnez-vous à la population qui constate aujourd'hui que les Comores ont refusé d'accueillir ses ressortissants ? D'autant que la seule réaction n'a pas produit ses effets si bien que l'Etat a relâché SES clandestins dans la nature.

De même, vous estimez que la nomination du délégué interministériel va dans le sens de l'intersyndicale et du collectif alors que vous avez bien interprété que l'intersyndicale et le collectif ne sont pas associés dans les différents travaux.

Pire, vous nous demandez d'envisager la levée des barrages et la suspension du mouvement **alors que** vous avez déjà décidé de vous désolidariser de nos actions ...

Par votre communiqué, vous confirmez aux Mahorais que leurs élus ne sont pas dignes de confiance. L'unique solidarité qu'elle réclamait c'est celle d'appuyer leurs revendications dans les plus hautes sphères de l'Etat. En réponse, vous contribuez à l'attitude de l'Etat qui consiste à faire moins que le strict minimum dans notre département.

Les Mahorais revendiquent un vrai retour de la République à Mayotte. Ils aspirent à l'égalité républicaine et ont soif de plus de droits. Leurs élus œuvrent pour leur asphyxie. Devons-nous désormais vous classer dans le camp des adversaires des Mahorais ?

En tout état de cause, nos barrages doivent rester sur place et vos services devraient connaître des perturbations.

L'intersyndicale et le collectif appellent chaque élu (conseiller municipal, maire, conseiller départemental, parlementaire) qui ne veut pas trahir la cause des Mahorais à se manifester publiquement.